



INVITATION



Le préfet de région d'Île-de-France, préfet de Paris, la vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation et le président de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France, vous convient à une soirée de restitution des travaux du projet

« **Maillage vétérinaire en Île-de-France** » sur le thème :

Animaux de ferme et d'élevage : solutions pour maintenir l'accès aux soins.

Identification des accompagnements possibles, retours d'expériences réussies, échanges et débat.



Jeudi 4 décembre 2025

De 18h00 à 21h00

Suivi d'un cocktail dinatoire



Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

7 Av. du Général de Gaulle

94700 Maisons-Alfort

• Programme

18h00 – 18h35 : Ouverture par Damien GREFFIN, Président de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France, Valérie LACROUTE, Vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation et Marc GUILLAUME, Préfet de région d'Île-de-France, préfet de Paris

18h35 – 18h45 : Rappel du contexte par Philippe DUFOUR, président du Groupement Régional de Défense Sanitaire d'Île-de-France

18h45 – 20h50 : Animaux de ferme et d'élevage : solutions pour maintenir l'accès aux soins.

Identification des accompagnements possibles, retours d'expériences réussies, échanges et débat.

Avec : Marine DENIS, ingénieure de recherche - praticienne hospitalière, Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire Animaux de Production / CHUV-AP, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; Margaux GELIN, chargée de mission à la Chambre d'agriculture de région Île-de-France ; et François RABASSE, président du Groupement Technique Vétérinaire d'Île-de-France.

Puis partage d'expériences.

20h50 – 21h00 : Conclusion et remerciements

Suivi d'un cocktail dinatoire

Réservez dès maintenant le 4 décembre dans votre agenda.

Uniquement sur invitation et inscription, nombre de places limité.

Je m'inscris

Contact : Margaux GELIN, margaux.gelin@idf.chambagri.fr

Tel : 06 24 99 62 55

En partenariat avec

Financé par

